



Parent "blessure narcissique" et dvh 2 enfants

Par Cerise84

bonsoir,
une amie a son ex qui a été diagnostiqué "narcissique" après une enquête sociale, elle s'interroge sur une éventuelle suppression ou réduction du droit de visite et d'hébergement de leurs enfants, suite aux "difficultés" que le papa a à exercer son rôle de père pendant son droit de visite et d'hébergement classique pour le moment.
quel avocat connaît suffisamment ce trouble de la personnalité pour aider mon amie ? de quelle manière, la maman doit intervenir auprès du JAF pour minimiser ce droit de visite :
les enfants souffrent car ils subissent dénigrement, insultes, mise à l'écart pour l'un et mise en avant pour d'autres, délaissement pendant de nombreuses heures des enfants au domicile, même une fois la nuit, refus de soigner une otite, violences psychologiques.
les services sociaux parlent de comportement inadéquat, d'accompagner le papa, sans plus, alors que la maman est angoissée de ce que vivent ses enfants. les narcissiques n'ont aucune empathie, ils ne s'intéressent qu'à eux mêmes, ce qui n'étonne pas du comportement inadéquat du papa.
merci de vos réponses et de votre aide

Par Isadore

Bonjour,

Les avocats ne sont pas des médecins. Si les services sociaux sont déjà sur l'affaire, il faut les laisser faire leur travail. Si la mère a des preuves de violences physiques ou psychologiques elle peut déposer plainte. Sans preuve, toutes les choses négatives qu'un parent peut raconter sur l'autre ne sera pas pris en compte.

Selon l'âge des enfants les laisser seuls peut ou non être un problème.

Un accompagnement du père par les services sociaux est idéal pour votre amie : ils pourront observer son comportement et celui des enfants. Cela améliorera la sécurité des enfants et permettra d'avoir des rapports neutres sur le comportement du père et les dangers éventuels.

Par Cerise84

Merci

Par CToad

Bonjour

« Narcissique » est un simple adjectif, comme égoïste, généreux, beau, laid, blond ou roux. On ne peut pas être « diagnostiqué narcissique » on peut juste être qualifié de narcissique. Dans les troubles du comportement il y'a bien le « pervers narcissique » qui a été employé à tort ou à travers pendant des années par tous les séparés qui trouvaient subitement leur ex pénible mais qui est en réalité un diagnostic qui ne peut être réalisé que par un psy.

Cela m'étonnerait qu'un psy soit intervenu dans une enquête sociale mais surtout que le diagnostic soit diffusé dans le rapport.

Partant de là l'ex de votre ami n'est pas diagnostiqué comme ayant un trouble de la personnalité mais simplement comme un père qui a des défauts dont il doit prendre conscience et se corriger. L'accompagnement est donc une très bonne idée.

J'attire votre attention sur le fait que propager l'idée fausse que l'ex de votre ami a un trouble de la personnalité peut attirer des problèmes à votre amie dans le cadre de la résidence des enfants si l'ex obtient des preuves, même s'il est narcissique. Le juge devra faire la part des choses entre un parent qui a un défaut corrigeable et un parent diffamant qui

cherche à séparer les enfants de leur père.

Cordialement
Ctoad

Par kang74

Bonjour

Je rajouterai que si les services sociaux avaient estimé que les droits du père ne sont pas dans l'intérêt des enfants, ils en auraient parlé à votre amie pour qu'elle fasse le nécessaire .

Par de là, il serait fort préjudiciable pour votre amie de faire ce que les services sociaux n'envisagent pas .

Par Cerise84

Bonjour,
détrompez vous...
Il est bien noté " blessure narcissique...
Qui interfère avec sa parentalité" et y a bien
Un psy qui est intervenu dans l'enquête sociale
Bien cordialement

Par Cerise84

Je rajouterai : ce n'est pas leur rôle puisqu'elles sont là pour "Retisser des liens" entre autre.

Par kang74

Une blessure narcissique n'est pas un trouble du comportement ni une pathologie pour autant .

Si son conjoint nous trompe on a une blessure narcissique , si on a de la famille qui nous dévalorise on a aussi une blessure narcissique .
Bref une blessure narcissique, c'est un manque de confiance/d'estime de soi suite à certains événements dans sa vie .

Chose qui arrive assez souvent après une rupture en fait, donc absolument rien de contraire à l'intérêt de l'enfant .

Il a besoin de soutien dans son rôle de parent néanmoins, car ce manque d'estime de soi peut avoir un impact sur la façon dont il se positionne avec les enfants .

Par kang74

Et je vous assure que quand les services sociaux suivent les enfants , ils seront les premiers à inciter l'autre parent à faire des démarches jaf, même s'il ne l'envisage pas, si c'est dans l'intérêt de l'enfant .

Si dans le contexte leur rôle est de retisser les liens, c'est que par définition ils ne pensent pas que les liens soient néfastes pour les enfants : au contraire !!

Par CToad

Bonjour,
détrompez vous...
Il est bien noté " blessure narcissique...
Qui interfère avec sa parentalité" et y a bien
Un psy qui est intervenu dans l'enquête sociale
Bien cordialement

Quand bien même ce serait vrai aucun psy n'aurait diffusé le diagnostic. Vous avez entendu parler de secret médical je suppose ? Cela sous-entend que qu'elle que soit la personne qui a écrit cela, ce n'est pas un médecin qui ne s'avancerait pas à cela dans un rapport diffusé.

Par kang74

Ce n'est pas un diagnostic, ce n'est pas une maladie ... On aurait pu dire qu'il est affecté par la rupture, par un trauma ce serait pareil en fait ...

De toutes les façons, la question ne se pose pas, les enfants sont suivis par les services sociaux, donc les parents ne font rien sans l'aval des services sociaux.

Ne pas suivre leur point de vue, leur logique, qui n'existe que pour l'intérêt des enfants, c'est se tirer une balle dans le pied, les services sociaux seront donc amenés à soutenir, le seul parent qui a compris ses failles ... et qu'il ne peut pas faire ce qu'il voulait.

Concrètement, si vous voulez que les services sociaux incitent l'ex à la blessure narcissique à avoir plus de droit, y a pas mieux.

Par Cerise84

Merci de vos réponses
Cordialement